



Marché du travail
et emploi hautement qualifié au Québec

Novembre 2007

Étude effectuée pour le compte du Conseil de la science et de la technologie

Marché du travail et emploi hautement qualifié au Québec ***Rapport de synthèse***

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)
Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail (DCIMT)
Emploi-Québec
pour le compte du Conseil de la science et de la technologie

Coordination de la publication : Rabah Arrache

Analyse et rédaction : Guylaine Baril

Conception graphique et mise en pages : Stéphane Leroux

Secrétariat : Norma Bakhos

CETECH
276, rue Saint-Jacques, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Téléphone : (514) 873-5070
Télécopieur : (514) 864-7870
Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Travailleurs hautement qualifiés¹ : pénuries en vue?

Depuis quelques années, le spectre d'une pénurie généralisée de main-d'œuvre a refait son apparition. Cette hantise est exacerbée par le vieillissement de la population et par un marché du travail qui enregistre sa meilleure performance des trente dernières années. En 2003, le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) a produit une analyse² faisant ressortir qu'il n'y avait pas de pénurie généralisée de travailleurs hautement qualifiés. Qu'en est-il quatre ans plus tard?

La bonne performance du marché du travail se poursuit

Le marché du travail québécois connaît actuellement sa plus longue période de croissance : depuis 1996, chaque année, la création d'emplois a été au rendez-vous. Ainsi, 635 000 emplois ont été créés entre 1996 et 2006, contre 100 000 au cours des dix années précédant cette période. Cette bonne performance a permis aux différents indicateurs du marché du travail d'enregistrer les meilleurs résultats des trente dernières années. En 2006, le taux de chômage a touché son niveau le plus bas depuis les années 70, soit 8 %. De même, les taux d'activité et d'emploi se sont maintenus à des sommets inégalés, avec des niveaux respectifs de 65,5 et 60,2 % en 2006.

L'emploi hautement qualifié reprend en force...

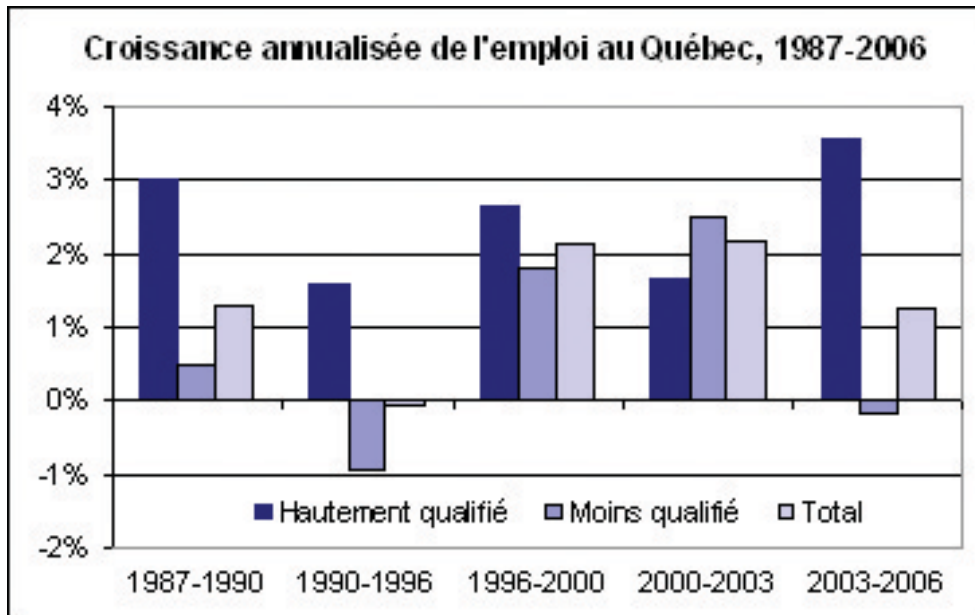
Après un léger ralentissement au début du nouveau millénaire, la croissance de l'emploi hautement qualifié a redémarré de plus belle depuis 2003. Entre 2003 et 2006, l'emploi hautement qualifié a augmenté de 3,5 %, soit presque deux fois plus rapidement qu'entre 2000 et 2003. Au cours des trois dernières années, l'emploi hautement qualifié a donc repris le pas sur l'emploi moins qualifié. Il l'a même supplanté en récoltant près de 150 000 emplois entre 2003 et 2006, contre un recul de 11 000 emplois moins qualifiés. La forte progression de l'emploi hautement qualifié lui a permis d'augmenter sa part dans l'emploi total : en 2006, celle-ci touchait les 40 %, alors qu'elle s'était maintenue autour de 37 % entre 1995 et 2003.

¹ Selon la définition utilisée par le CETECH, les travailleurs hautement qualifiés sont ceux occupant des postes de gestion, des postes de niveau professionnel (requérant habituellement un diplôme universitaire) et des postes de niveau technique collégial (demandant généralement un diplôme d'études collégiales techniques).

² *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec : Portrait dynamique du marché du travail*, 1er trimestre 2004.



Graphique 1



Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

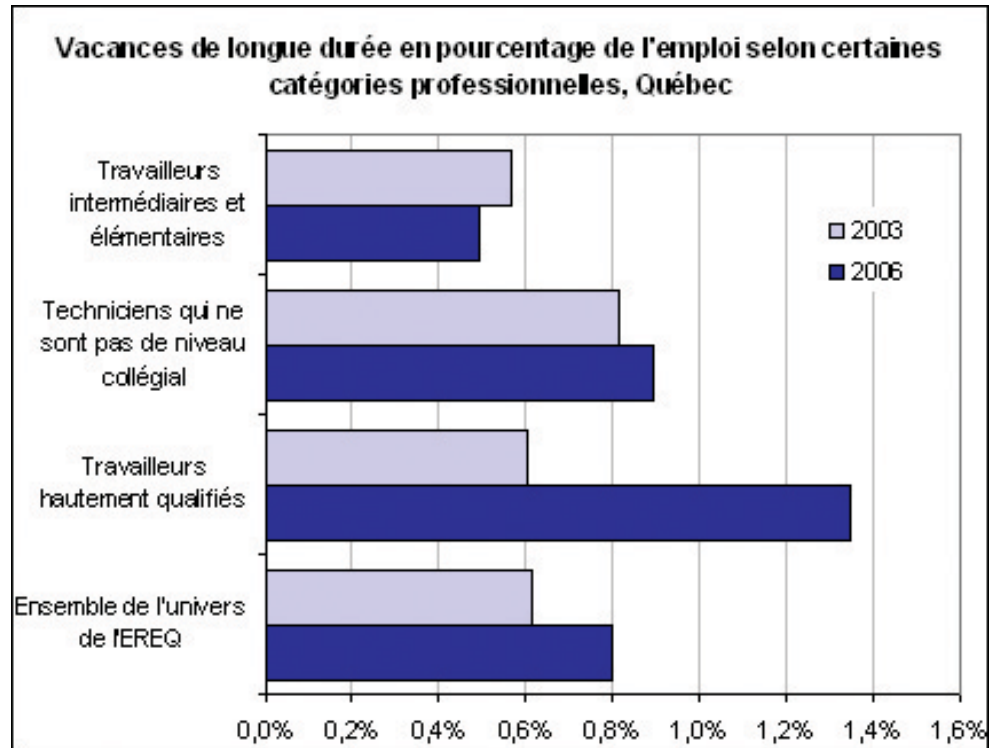
... mais les difficultés de recrutement demeurent sous contrôle

Malgré le resserrement sur le marché du travail et le regain de l'emploi hautement qualifié, les employeurs réussissent à surmonter leurs difficultés à recruter des travailleurs hautement qualifiés. C'est du moins ce que fait ressortir l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec³. En effet, bien que les établissements enquêtés dénombraient davantage de postes restés vacants pendant quatre mois et plus (vacances de longue durée) en 2006 qu'en 2003, le taux de vacances de longue durée demeurait négligeable. Alors que le nombre de postes vacants pendant quatre mois et plus a plus que doublé au cours de cette période, passant de 2 600 à près de 6 500, le taux de vacances de longue durée est passé de 0,6 à 1,4 %. C'est donc dire que le nombre de postes difficiles à pourvoir compte pour une infime proportion de l'emploi hautement qualifié, et ce, en dépit de la poussée de ce type d'emploi.

Toutefois, les employeurs éprouvent davantage de difficultés à recruter de la main-d'œuvre hautement qualifiée que les autres types de main-d'œuvre. En fait, de façon générale, et plus particulièrement en 2005 et en 2006, plus les postes à pourvoir exigent des compétences élevées (au regard du niveau de scolarité), plus les difficultés de recrutement éprouvées par les employeurs sont intenses. À titre d'exemple, en 2006, le taux de vacances de longue durée était de 0,9 % pour les postes techniques qui n'exigent pas d'études collégiales et de 0,5 % pour les postes intermédiaires et élémentaires, alors qu'il se situait à 1,4 % pour les postes hautement qualifiés.

³ L'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec couvre les établissements de cinq employés et plus de l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise, à l'exception du secteur primaire et du secteur public.

Graphique 2



Source : *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*, CETECH.

Le passé récent est-il garant de l'avenir?

Selon les données de *l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*, les difficultés de recrutement de main-d'œuvre hautement qualifiée, quoiqu'en hausse, sont loin d'être aiguës ou encore généralisées, mais qu'en sera-t-il au cours des prochaines années? L'économie recherchera-t-elle toujours davantage de main-d'œuvre hautement qualifiée? Y aura-t-il suffisamment de cette main-d'œuvre pour répondre à la demande?

Les intentions d'embauche de main-d'œuvre hautement qualifiée ont retrouvé les niveaux de 1996...

À l'instar de la recrudescence de l'emploi hautement qualifié, les offres d'emploi ont rebondi, comme le démontre l'Indice des possibilités d'emploi hautement qualifié au Québec (IPEHQ)⁴. Alors que le nombre d'offres d'emploi destinées à des travailleurs hautement qualifiés a affiché une baisse de près de 20 % entre 2002 et 2004, la tendance s'est inversée après quelques soubresauts. Depuis la fin de 2006, le nombre d'offres d'emploi est remonté au niveau de 1996. Les intentions d'embauche se sont particulièrement accrues pour les techniciens possédant un diplôme d'études collégiales; elles sont même 30 % plus élevées qu'en 1996. Du

⁴ Cet indice, produit trimestriellement par le CETECH, renseigne sur l'évolution de la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée à partir des intentions d'embauche des employeurs.

côté des professionnels, le nombre d'offres d'emploi est revenu à son niveau de 1996, après avoir subi une baisse d'environ 25 %.

... mais les employeurs recherchent aussi de la main-d'œuvre moins qualifiée

Même si les intentions d'embauche des employeurs ont fortement augmenté en ce qui concerne la main-d'œuvre hautement qualifiée, la main-d'œuvre moins qualifiée est également recherchée. En effet, plus de la moitié des professions figurant dans la liste des « professions en demande actuellement »⁵, en 2007, sont des professions moins qualifiées et, plus particulièrement, de niveaux intermédiaire et élémentaire. Ainsi, parmi les professions moins qualifiées de la liste, environ les deux tiers visent des personnes ayant un diplôme d'études secondaires (DES) ou moins. Par contre, parmi les professions hautement qualifiées, près de 55 % exigent un diplôme universitaire et 40 %, un diplôme d'études collégiales techniques (DEC). L'importance des postes de niveau technique collégial qui se dégageait des résultats de l'IPEHQ transparait également dans la liste des « professions en demande » : en 2007, ces professions comptent pour près de 40 % des professions hautement qualifiées répertoriées dans la liste, ce qui représente environ 10 points de pourcentage de plus qu'en 2004.

Les perspectives d'emploi sont relativement meilleures pour les professions hautement qualifiées

À moyen terme, les professions hautement qualifiées offrent de meilleures perspectives d'emploi que les professions moins qualifiées, sauf au chapitre du volume d'emplois. De fait, alors que les professions hautement qualifiées ne représentent qu'environ 45 % des professions sur lesquelles Emploi-Québec pose un diagnostic⁶, près de 75 % des professions présentant des perspectives d'emploi favorables ou très favorables requièrent un diplôme d'études collégiales techniques ou universitaires ou sont des professions de gestion. En volume d'emplois cependant, cette prépondérance s'efface quelque peu. Parmi les nouveaux postes à pourvoir entre 2007 et 2011, 40 % seront destinés à de la main-d'œuvre hautement qualifiée, principalement à des diplômés du collégial technique et de l'université.

À plus long terme, Emploi-Québec estime que plus de la moitié des emplois qui se créeront pendant la période 2007-2016 seront hautement qualifiés : 10 % seront des emplois de gestion, 26 % exigeront un diplôme universitaire et 22 %,

⁵ Cette liste, établie semestriellement par Emploi-Québec, fait ressortir les besoins de main-d'œuvre actuels, qualitatifs mais non quantitatifs, des employeurs. Les listes des « professions en demande actuellement » sont diffusées sur le site *IMT en ligne* (<http://imt.emploiquebec.net>).

⁶ Voir *Perspectives professionnelles 2007-2011* et *Perspectives de long terme 2007-2016*, Emploi-Québec.

un diplôme d'études collégiales techniques. À l'opposé, plus de 40 % des emplois créés pendant cette période nécessiteront un diplôme d'études secondaires ou moins.

La demande de main-d'œuvre hautement qualifiée augmente progressivement... et sa composition change

Comme l'indiquent les précédents indicateurs de la demande, les travailleurs hautement qualifiés seront encore très recherchés par les employeurs, au cours des prochaines années. Néanmoins, ce passage progressif à une économie de plus en plus axée sur le savoir n'élimine en rien les besoins en travailleurs moins qualifiés, qui compteront, encore en 2016⁷, pour environ 60 % de l'ensemble des travailleurs. Par ailleurs, tout comme par le passé, la progression de l'emploi hautement qualifié ne sera pas identique dans tous ses domaines de compétence. Tant sur le plan de la croissance de l'emploi que de la demande des employeurs, la fin des années 90 a été marquée par la domination des emplois liés aux sciences naturelles et appliquées. Le début du nouveau millénaire s'est placé, quant à lui, davantage sous le signe des emplois en santé, ces derniers prenant ainsi la place des emplois en sciences naturelles et appliquées⁸. Plus récemment, ces deux domaines de compétence se sont plutôt partagés les premiers rangs, une situation qui devrait d'ailleurs se poursuivre jusqu'en 2016.

Une population plus scolarisée, qui a récemment enregistré quelques difficultés

La population québécoise est de plus en plus scolarisée : entre 1990 et 2006, le nombre de titulaires d'un diplôme universitaire a plus que doublé, faisant ainsi passer leur part dans la population de 15 ans et plus de 9,2 à 17,4 %. De même, les personnes diplômées d'une école de métier, d'un collège ou ayant obtenu un certificat universitaire constituent plus du tiers de la population, contre 22,6 % en 1990. Quoiqu'un niveau de scolarité élevé favorise la participation au marché du travail, au début des années 2000, les titulaires d'un diplôme postsecondaire, et particulièrement universitaire, ont expérimenté un certain essoufflement. En effet, le taux d'emploi, aussi bien des titulaires d'un baccalauréat que d'un diplôme des cycles supérieurs, avait atteint en 2005 son niveau le plus bas des quinze dernières années⁹, et probablement de toute son histoire. De même, leur taux de chômage avait fortement augmenté. Les difficultés éprouvées par l'emploi hautement qualifié au début des années 2000 ne sont pas sans lien avec cette

⁷ Selon les *Perspectives de long terme 2007-2016* d'Emploi-Québec.

⁸ Voir, entre autres, la capsule du CETECH *Évolution des offres d'emploi au cours des dix dernières années*, sur www.cetech.gouv.qc.ca.

⁹ Les données selon le grade universitaire ne sont disponibles qu'à partir de 1990. Pour une analyse plus approfondie, voir notamment les plus récents numéros de la *Revue du nouveau marché du travail*, www.cetech.gouv.qc.ca.



détérioration de la situation des diplômés universitaires. Par ailleurs, l'avantage que connaissaient les titulaires d'un diplôme des cycles supérieurs par rapport aux bacheliers au début des années 90 s'est estompé : les taux d'emploi et de chômage de ces deux groupes convergent de plus en plus. Cette dernière tendance devrait se maintenir, alors qu'au contraire, la situation de l'ensemble des diplômés universitaires semble s'améliorer, avec, en 2006, des taux d'emploi de nouveau en hausse et des taux de chômage en recul.

Moins de jeunes, mais plus d'étudiants...

La hausse de la scolarisation de la population québécoise n'est pas encore terminée. Ainsi, bien que la proportion de la population âgée de 15 à 24 ans soit en baisse au Québec, celle des jeunes aux études est en croissance. La tendance générale est une hausse du taux de fréquentation scolaire chez la population jeune, et les femmes y contribuent majoritairement depuis plusieurs années. Cette tendance haussière a toutefois subi quelques fluctuations : les nombreuses possibilités d'emploi s'offrant aux jeunes lors du boom économique de la fin des années 90 ont entraîné une augmentation du taux d'emploi des jeunes et un repli de la fréquentation scolaire. Les choses semblent cependant avoir changé au cours des trois dernières années, puisque le taux de fréquentation scolaire chez les 15 à 24 ans s'est remis à croître. En 2006, ce dernier a même atteint un niveau comparable à celui observé pendant la récession du début des années 90.

... poursuivant leurs études jusqu'aux cycles supérieurs

Alors que le nombre d'inscriptions au collégial technique montre une tendance baissière depuis le milieu des années 90, il augmente à l'université et particulièrement aux cycles supérieurs. D'ailleurs, en 2006, les étudiants à la maîtrise et au doctorat comptaient pour près du quart de l'ensemble des inscrits à l'université, alors qu'ils en représentaient moins de 20 % en 1985. Par contre, la structure des inscriptions par domaine d'études n'a pas connu d'évolution majeure au cours des dernières années, du moins à l'université¹⁰.

Par ailleurs, les femmes ont non seulement pris une part moindre que les hommes dans le recul des inscriptions au collégial technique, mais elles ont davantage contribué à la hausse des inscriptions à tous les cycles universitaires. Les étudiantes sont depuis plusieurs années majoritaires au baccalauréat. En 2006, elles l'étaient également à la maîtrise et étaient en voie de le devenir au doctorat. Les prochaines années verront donc l'arrivée sur le marché du travail de cohortes de diplômés de plus en plus scolarisés, parmi lesquelles les femmes seront encore plus présentes.

¹⁰ Au collégial technique, la structure des inscriptions s'est quelque peu modifiée, possiblement en raison de leur recul en informatique.

Le Québec accueille de plus en plus de personnes immigrantes en âge de travailler...

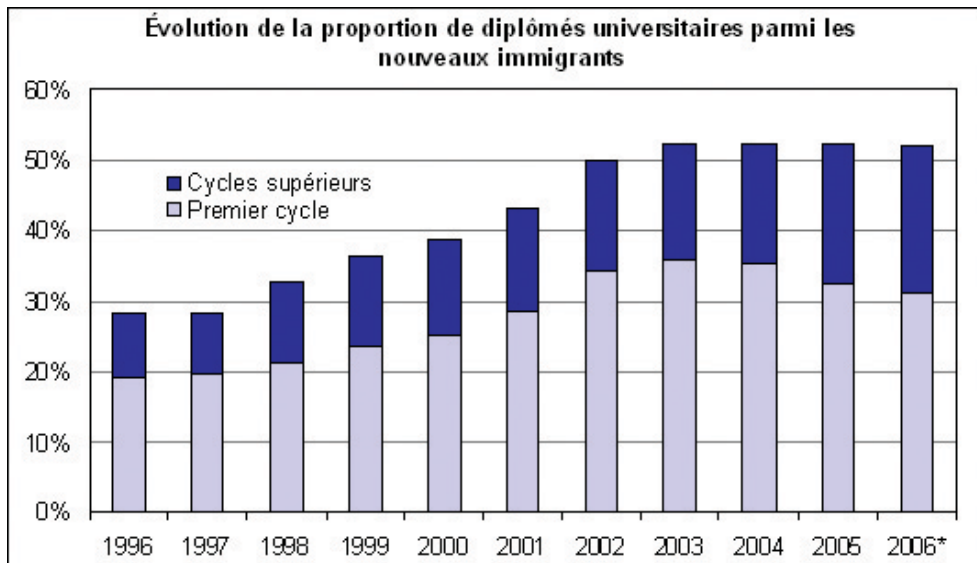
De plus en plus, l'immigration contribue à la croissance démographique québécoise, créant ainsi un nouveau bassin de personnes pouvant joindre les rangs de la population active. Près de 400 000 immigrants sont entrés au Québec depuis 1995, dont plus de 60 % entre 2000 et 2006. De fait, plus de 40 000 personnes immigrantes ont été admises annuellement à partir de 2004. De plus, le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2007 prévoit une hausse de l'immigration, ce dernier faisant état d'un objectif de 47 000 personnes. Non seulement les personnes immigrantes sont-elles plus nombreuses à se greffer à la population québécoise, mais depuis 2001, plus de 50 % d'entre elles sont en âge de travailler.

... et plus de la moitié de ces dernières possèdent un diplôme universitaire

Depuis quelques années, les immigrants actifs admis au Québec ont un niveau de scolarité élevé. D'ailleurs, la part des diplômés universitaires parmi eux n'a cessé d'augmenter, passant de moins de 30 % en 1996 à plus de 50 % en 2006. De plus, parmi ces derniers, près de 40 % possèdent un diplôme de deuxième ou de troisième cycle, et plus du tiers des personnes immigrantes actives admises ces dernières années sont considérées comme des travailleurs hautement qualifiés. Cette part s'est beaucoup accrue en raison de l'effervescence qui a touché le domaine des technologies de l'information au début du nouveau millénaire, celle-ci atteignant alors plus de 40 %. Une baisse, en 2004 et en 2005, a cependant ramené cette proportion au niveau enregistré en 2000, soit 35 % – un niveau tout de même nettement supérieur à ceux des années 90 (autour de 25 %). En 2006, la part des travailleurs hautement qualifiés parmi les personnes immigrantes a légèrement remonté, pour atteindre 37 %.



Graphique 3



* Données préliminaires.

Source : CETECH, à partir des données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Plus scolarisées, les personnes immigrantes intègrent-elles plus facilement le marché du travail?

En 2001, même si la population immigrante était plus scolarisée que la population non immigrante, elle avait dû attendre plus de vingt ans avant de connaître un taux de chômage inférieur à celui de la population québécoise de naissance. Les difficultés sont encore plus grandes chez les immigrantes, qui, même avec un diplôme universitaire, ne réussissent pas aussi bien que les immigrants à intégrer le marché du travail. En plus de cette disparité hommes-femmes, les immigrantes enregistrent des écarts de revenu plus grands par rapport à l'ensemble des femmes lorsqu'elles sont en haut de l'échelle de scolarité.

Les personnes qui immigrent au Québec étant encore plus scolarisées qu'en 2001, leur intégration est-elle plus facile maintenant? Les données canadiennes les plus récentes laissent entendre que ce n'est pas le cas. En 2006, les titulaires d'un baccalauréat ayant immigré depuis cinq ans ou moins montraient un taux de chômage près de quatre fois plus élevé que celui des bacheliers non immigrants. La situation est un peu moins sombre pour les bacheliers arrivés depuis cinq à dix ans, mais leur taux de chômage demeure le double de celui de leurs homologues nés au Canada.

Certains groupes de personnes scolarisées n'ont pas encore atteint leur niveau d'activité optimal

La hausse du niveau de scolarité de la population et l'arrivée croissante d'immigrants scolarisés ne sont pas des finalités : cette population scolarisée doit

également intégrer le marché du travail. À tout moment et pour diverses raisons, des personnes hautement qualifiées ne font pas partie de la population active, pendant des périodes plus ou moins prolongées. Comme on l'a vu précédemment, quoique scolarisés, les immigrants récents encourent toujours d'importantes difficultés d'intégration au marché du travail. De même, les taux d'activité plus faibles des femmes et des personnes de 55 à 64 ans signalent que ces deux groupes de personnes pourraient participer davantage à la vie active.

Les 55 à 64 ans : une ressource à mobiliser, particulièrement chez les femmes

Même si les femmes et les personnes de 55 à 64 ans augmentent de plus en plus leur participation au marché du travail, ces deux groupes de personnes accusent encore un retard envers respectivement, les hommes et les personnes plus jeunes. Ainsi, dans le cas de la main-d'œuvre féminine, les femmes ont fait un grand bout de chemin en matière de présence sur le marché du travail. Quel que soit le groupe d'âge, les femmes ont significativement augmenté leur participation. De même, le taux d'activité des mères d'enfants de moins de 16 ans a beaucoup progressé, elles sont maintenant presque aussi actives que les femmes sans enfant. C'est chez les diplômés du postsecondaire que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus faible en matière de participation au marché du travail. En 2006, elles affichaient un taux d'activité de 75 %, contre 81 % chez les diplômés masculins du postsecondaire¹¹. Par contre, cet écart demeure élevé chez les diplômés plus âgés : les femmes de 55 à 64 ans avaient en 2006 un taux d'activité de 52 %, soit de 10 points de pourcentage inférieur à celui des hommes du même âge. Toutefois, globalement, les hommes et les femmes de 55 à 64 ans sont significativement moins actifs que les personnes plus jeunes. Ils enregistrent en effet des taux d'activité inférieurs par plus de 30 points de pourcentage à ceux des personnes diplômées du postsecondaire ayant entre 25 et 54 ans, malgré des hausses substantielles de leur taux d'activité. Conséquemment, les personnes de 55 à 64 ans constituent une population dont le taux d'activité pourrait encore s'accroître, surtout qu'ils sont de plus en plus scolarisés.

La formation continue, une solution trop peu utilisée?

Depuis quelques années déjà, la formation continue est considérée par de nombreux spécialistes du marché du travail comme une réponse efficace aux pénuries de main-d'œuvre. L'apprentissage tout au long de la vie est un facteur qui favorise l'ajustement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, spécialement dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, où les transformations sont plus rapides et moins prévisibles.

¹¹ En 2006, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes de 15 ans et plus était de onze points de pourcentage.



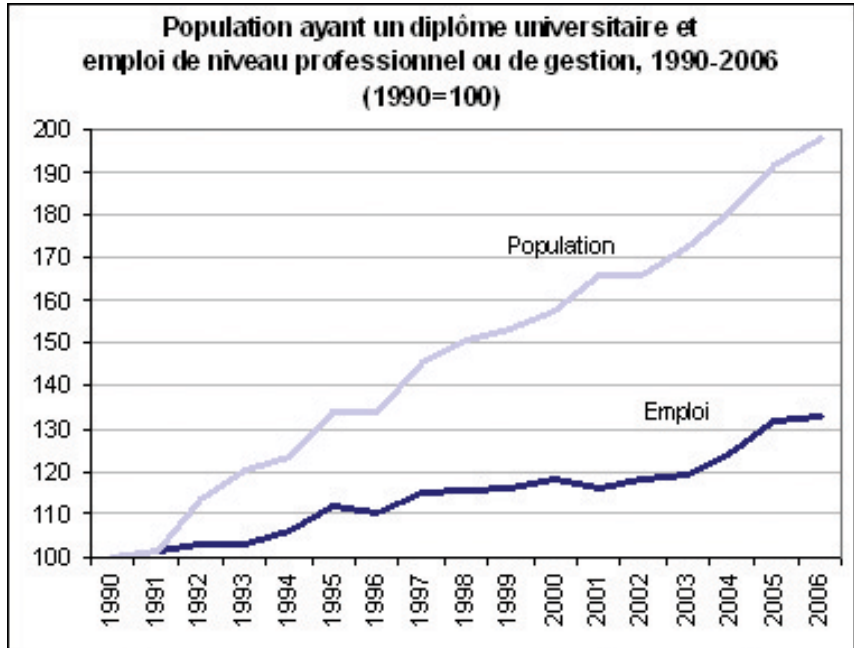
Malgré cette reconnaissance grandissante, le Canada et spécialement le Québec font piètre figure quant à la formation continue. Bien qu'ayant bondi de plus de 60 % entre 1997 et 2002, le taux de participation des adultes québécois à des activités de formation officielles liées à l'emploi et appuyées par l'employeur¹² demeure légèrement sous la moyenne canadienne (24 % contre 25 %). Toutefois, la situation semble moins critique pour les travailleurs hautement qualifiés : en 2002, près de 60 % des adultes ayant participé à des activités de formation appuyées par leur employeur occupaient un poste de professionnel ou de gestionnaire. Ce constat se vérifie également avec les récents résultats de l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec : les établissements finançant le plus d'activités de formation pour leur personnel sont ceux qui oeuvrent dans les secteurs regroupant les plus fortes concentrations de main-d'œuvre hautement qualifiée. En 2006, alors que 56 % des établissements enquêtés offraient des activités de formation, cette proportion s'élevait à plus de 75 % dans les secteurs de haute technologie et dans le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier. Par ailleurs, globalement, la proportion d'établissements ayant financé de la formation à leur personnel s'est légèrement accrue entre 2005 et 2006, soit d'environ 1,5 point de pourcentage.

Globalement, l'offre de main-d'œuvre qualifiée affiche un certain surplus

L'analyse des diverses sources de main-d'œuvre qualifiée (scolarité, immigration, niveau d'activité et formation continue) indique que l'apport en travailleurs hautement qualifiés est loin d'être compromis, chacune d'elles montrant une marge de manœuvre certaine. En outre, en plus des nouveaux travailleurs (diplômés et immigrants récents), il existe une certaine offre latente due à la surqualification. Par exemple, depuis 1992, la population qui possède un diplôme universitaire s'accroît beaucoup plus rapidement que le nombre d'emplois pouvant exiger ces compétences (ensemble des postes de niveau professionnel et certains postes de gestion). Par conséquent, plusieurs diplômés universitaires seraient surqualifiés, et occuperaient des emplois n'exigeant pas nécessairement de diplôme universitaire.

¹² Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Graphique 4



Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

Les pénuries généralisées de main-d'œuvre hautement qualifiée ne sont pas encore à nos portes

Cette brève analyse de l'offre et de la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée conduit au même constat que celle réalisée en 2003, la courte période écoulée ne permettant pas de changements majeurs des différentes tendances, tant du côté de l'offre que de la demande de main-d'œuvre. Ainsi, l'analyse ne laisse toujours pas entrevoir de pénuries généralisées, du moins dans les données agrégées. Par contre, la situation peut sembler fort différente quand on considère des données plus désagrégées, soit au regard de professions en particulier. En effet, certaines tensions, découlant de facteurs de nature conjoncturelle ou structurelle, pourront affecter des professions bien précises et les secteurs où elles se retrouvent.

Les nombreuses possibilités d'ajustement du marché du travail à l'évolution de la situation économique, notamment le salaire, devraient contribuer à diminuer les risques de pénurie généralisée de main-d'œuvre hautement qualifiée. Toutefois, dans certains cas, les forces du marché ne seront pas suffisantes pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée, spécialement dans une ère où l'allocation des ressources se doit d'être de plus en plus optimale, leur rareté s'accroissant avec le vieillissement de la population. En conséquence, l'information sur le marché du travail revêt une importance grandissante, dans la mesure où elle permet aux individus et aux employeurs de faire des choix mieux éclairés.





Marché du travail
et emploi hautement qualifié au Québec



www.cetech.gouv.qc.ca